

L'objectif de ce troisième Atelier est de finaliser une vision cohérente et partagée du territoire et de ses transformations futures en matière d'aménagement, susceptibles de les décliner ensuite en actions concrètes et phasées.

Dans cette perspective, l'Atelier 3 doit être l'occasion de :

- ➡ présenter les différents thèmes qui ont été approfondis, la façon dont ils ont été croisés, hiérarchisés et spatialisés dans le projet global ;
- ➡ faire des allers-retours entre l'échelle de la stratégie globale et l'échelle des projets urbains (zooms) et ancrer la stratégie dans sa logique locale ;
- ➡ travailler le projet pour qu'il réponde à une faisabilité à court terme, mais également à des stratégies sur le moyen et long terme ;
- ➡ identifier les acteurs qu'il faudra mobiliser et intégrer à la démarche pour la mise en œuvre du projet.



1. Introduction de l'Atelier par :

Hubert Goglins, directeur adjoint de la DDT de la Nièvre, qui remercie les élus qui ont pu se libérer pour ce troisième Atelier, ce qui permettra de confronter les idées, pour faire émerger des propositions partagées.

Il remercie INterland, qui a une maîtrise parfaite du dossier.

Didier Soulage, chef de projet DREAL Atelier des territoires, qui présente le cadrage de la méthode, qui est une démarche innovante de l'État sur les territoires. Il s'agit de regarder le territoire à une échelle plus large que les échelles institutionnelles habituelles. La configuration est également inhabituelle, avec un format d'atelier, qui permet des moments d'invention, de création, de projet.

Cette troisième réunion sera justement l'occasion continuer de co-construire le projet : il n'est imposé rien à personne. On propose ensemble, on discute et on valide ensemble.

2. Présentation des analyses et propositions par INterland / échanges avec les élus

3. Présentation des missions et projets ANAH par Véronique Giacobino / échanges

ANALYSES ET PROPOSITIONS DE L'ATELIER 3

INterland

L'atelier 2 a permis de discuter et définir les grands thèmes à mettre en avant sur ce territoire, pouvant fédérer les collectivités.

Entre-temps, INterland et les services de l'Etat ont rencontré chaque collectivité importante, ce qui a permis de conforter certains points et de zoomer sur certains secteurs. Le fruit de ces discussions alimente aujourd'hui le projet collectif qui va être présenté.

l'échelle du projet, des projets induits...

L'échelle du territoire du troisième Atelier va au-delà du lit majeur de la Loire, afin de montrer le fleuve dans son grand territoire.

Cela permet de :

- voir la ligne directrice de la Loire,
- mais aussi voir les logiques transversales,
- et chercher d'autres éléments plus lointains, qui pourraient servir le projet.



les marqueurs physiques du territoires

- la Loire - liant peu visible au sud, du fait de la géographie,
- les coteaux qui marquent des séquences, en particulier au nord,
- les culs de sac - chemins qui partent des routes et des coteaux, mais qui ne sont pas connectés entre eux,
- la zone d'influence de Nevers, jusqu'à Imphy,
- le plateau, vers Magny-cours,
- le grand plateau forestier, vers La Machine,
- et les grandes traversées - les franchissements principaux du territoire.

la géographie

La géographie est le support de projet, selon un découpage en plusieurs séquences:

- la vallée industrielle,
- la confluence (entre la Loire et les canaux), le val d'Aron, les coteaux habités (Cercy),
- la vallée agricole.

La Machine est un peu en retrait, comme une clairière dans sa forêt.

Chevenon, Imphy et Sauvigny-les-Bois forment un seul et même espace, avec l'industrie très présente, avec la vallée de l'Ixœur, qui marque une transition.



Il s'agit de ne pas créer une rupture entre le nord et le sud. Dans ces logiques transversales, il y a des relations nouvelles qui n'ont pas forcément de réalité, ni de structure - ex : Imphy-Chevenon où il y a un travail de coopération à faire.

la Loire Bourguignonne ou la Loire Nivernaise

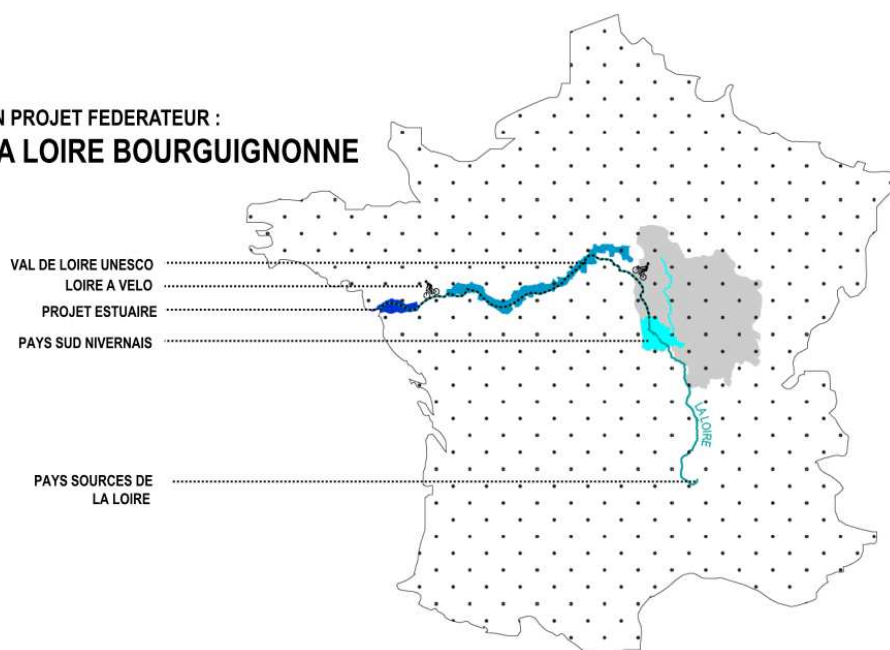
Il existe la question de cette appellation « Loire Bourguignonne » ; or, c'est peut-être cette Loire Nivernaise qui donne le ton sur le reste de la Loire Bourguignonne, qui crée son amorce.

Le pays sud Nivernais est un territoire de projet, mais il y a un risque de décrochage (par rapport à Nevers et sa couronne périurbaine). Le pôle secondaire du territoire est défini par Décize - Saint-Léger - La Machine. Cercy-La Tour peut être considéré comme un troisième pôle-port sur le PNR du Morvan.

La question est de savoir de quel territoire de projet parle-t-on :

- le pôle de Décize, qui accepte le décrochage seul contre Nevers,
- ou tout le territoire ?

UN PROJET FEDERATEUR : LA LOIRE BOURGUIGNONNE



les éléments qui font consensus :

- le cadre,
- les loisirs de plein air,
- le sport,
- l'agriculture,
- la qualité du paysage.



Événements et mémoire
Canal du nivernais



Patrimoine industriel
La Machine



Canal Latéral
à la Loire



Découverte de la Mine
La Machine

Ce territoire pourrait devenir une destination touristique, s'appuyant à la fois sur les axes :

1. patrimoine/nature

Cet axe est composé par deux éléments:

- le chemin des castors : seul moment où l'on touche, où l'on voit l'eau, qui est pour l'instant uniquement à Imphy, qui pourrait être prolongé même jusqu'à Cercy ;
- la vélo-route qui longe la Loire et le canal latéral à la Loire.

Rq : Attention au terme « Loire à Vélo » qui est une marque déposée !

Les sites son déjà là, la dynamique existe (Loire à vélo a ses milliers de touristes), et pour que ce projet en gestation fonctionne, il reste aux élus à se mettre d'accord pour le mettre en œuvre.

quel projet ?

La première idée serait de faire des **boucles de découverte locale** = cheminements qui permettent de découvrir le « coin » local (sur une journée, parcourir des chemins différents) *en rouge sur la carte*

Ex. : entre Imphy et Décize - liaison entre les impasses, pour qu'elles deviennent des boucles.

La deuxième idée serait de rouvrir des « fenêtres » sur la Loire (cônes de vue). Certaines existent déjà, mais il n'y pas assez - la présence de la Loire est à révéler.



Rq: ...il existe des « chemins du castor » sur d'autres territoires...

Rq: ...il y avait un projet de continuer ce chemin, mais Décize est bloquée (et ne veut pas le budgétiser) car le sentier aboutit à Saint-Léger-des-Vignes et non à Décize....

Rq: ...problème des crues qui parasitent la saison touristique. Les chemins aménagés en bordure ne sont pas réalistes car régulièrement détruits. Chaque collectivité a un budget pour la rénovation (des clôtures) suite aux crues....

...projet d'accueil de groupes sur Saint-Léger des Vignes, avec un stade. A noter que le projet a été refusé par les autres communes pour des problèmes de concurrence et de risques (et donc de rénovations à prévoir). Les crues ne permettent pas de faire des équipements trop lourds en bordure...

2. le développement sportif, lié au tourisme.

- développer des centres de formation sportive, des centres d'hébergement, qui pourraient être liés au tourisme fluvial ou à des structures externes (clubs de sports, accueillir des structures d'entraînement).



Port fluvial et hébergement touristique Decize



Base sport nautiques Decize – St Léger



Rq: ...problème de coût, qui doit être porté par les deux communautés de commune (or une est toujours absente)....

Pays : ...l'idée d'ajouter le port comme une autre entrée « sport » pour le territoire. Il faut développer petit à petit ce projet « sport », sans pour autant faire tout de suite un nouveau stade. L'idée est plutôt que chaque collectivité puisse mettre à disposition des structures (structures déjà présentes, mais dont il faut trouver le public): 2 jours dans le club équestre, 2 jour base de loisir, ... Or cette offre n'est ni affichée, ni portée....

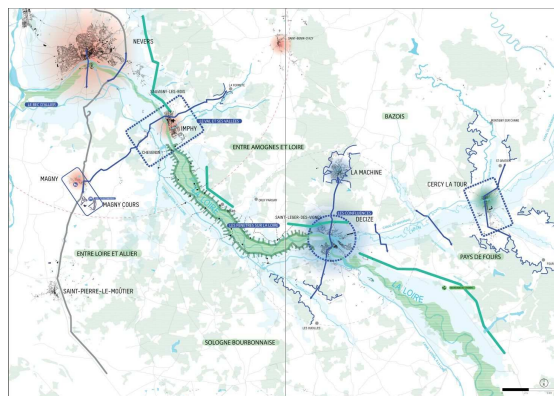
Nous avons à faire ici à une non-visibility de la Loire, c'est aussi parce que la Loire est vraiment sauvage dans cette zone et tant mieux... Cet aspect est à valoriser. Cela peut s'appeler « la Loire secrète » ou « la Loire discrète » : il faut connaître les lieux pour la voir, ça appelle à la découvrir en marchant. Il y a un risque que cela reste une Loire naturelle sanctuarisée (et non appropriée)...

3. la définition des centralités

S'appuyer sur les affluents de la Loire pour rentrer sur les territoires, sonder les confluences...

la « visibilité » de Décize / la visibilité de la Loire à Décize

La centralité de Décize est remise en jeu. Intervenir sur le patrimoine du centre-bourg, c'est aussi dans la logique de redécouvrir la Loire bourguignonne, et pas seulement un projet de démolition-reconstruction. Il est utile d'améliorer le cadre de vie et de donner de la visibilité au potentiel du secteur (en terme de ressources, de métier, d'entreprises, de filière). Et cela permet de raccrocher d'autres thèmes, comme la filière bois pour de bâtiments nouveaux et la rénovation. Tout cela tourne autour et alimente le projet de Loire Bourguignonne.

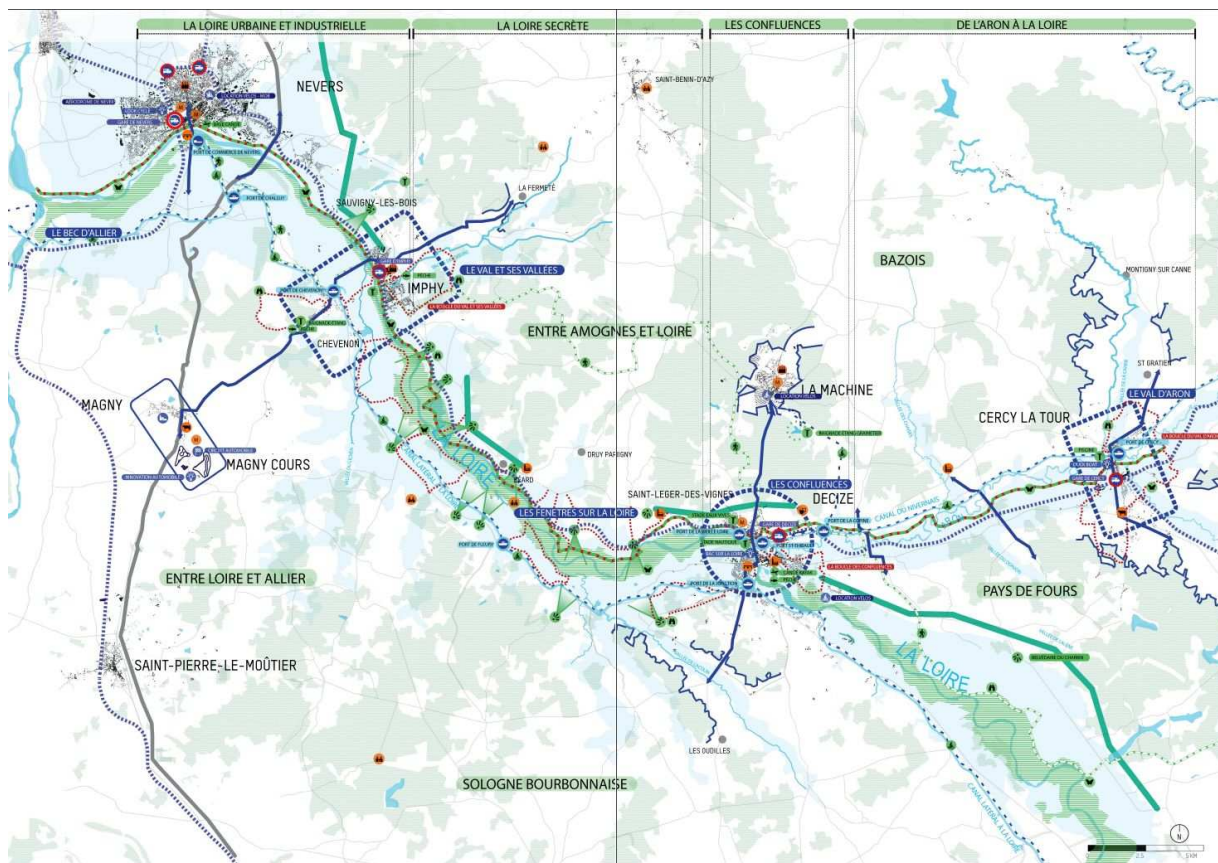


boucle sur la Loire...

Possibilité de franchir la Loire au niveau du barrage (à Décize) : techniquement possible (passerelle piéton sur le barrage). Mais c'est « hors de prix ».

Pour autant, s'il y a un développement touristique fort, cette logique de boucle évidente entre Décize et Saint-Léger pourrait être couplée avec « Loire à Vélo » (qui attire 750 000 visiteurs par an). Pour cette passerelle, il faudra aussi questionner VNF.

Rq: ...en terme de tourisme, la Loire (et les parcours) prend deux sens différents : on traverse au niveau d'Imphy (et on comprend la largeur de la Loire à cet endroit), et on fait le tour des confluences autour de Décize...



les modes de transports du territoire

Sur ce territoire, on rencontre pratiquement tous les modes de transport :

- la voie ferrée (qui s'arrête à toutes les villes du secteur),
- l'autoroute (liée à la vitrine de Magny-cours),
- la navigation fluviale (canal du nivernais, canal latéral, la Loire non navigable),
- les modes doux (la randonnée, la vélo-route),
- ainsi que des initiatives innovantes liés à des projets d'entrepreneurs (véhicule amphibie, réparation de bateau, filières hybrides).

la voie ferrée / les gares

IMPHY : la voie ferrée réinterroge les communes qu'elle traverse. Sur la gare d'Imphy, il y a un enjeu de travailler avec les industriels et de mutualiser les travaux et les programmes. Il serait utile à conjuguer les besoins de la collectivités et les besoins des industriels qui cherchent à s'étendre.

- Ex : le restaurant d'entreprise qui pourrait qualifier une place pour la commune (et avoir des lieux agréables pour tous) ;
- Ex : utiliser un parking-camions pour valoriser des départs vers l'Ixheure (bien aménagé pour le loisir et la pêche, mais on n'en parle que très peu).

DECIZE : autour de la gare de Décize, l'idée d'un projet d'ensemble est également pertinent : faire un pôle gare, voire un « quartier gare ». Possibilité de boucler avec la zone commerciale en ajoutant du commerce dans le pôle gare, ou avoir du logement diversifié, en complément du projet centre-ville. Pour l'instant, on a juste un bâtiment gare au milieu d'une zone peu dense, à côté d'une zone commerciale.

Avantage : des projets gares de cette taille se font très peu ailleurs (idem sur le projet centre-ville rénovation) : il y a une carte à jouer pour développer un projet exemplaire, un éco-projet un **projet innovant**.

Rq : ... problème des voies navigables et des autorisations de draguer, projets de haltes...



les fonctions logistiques

DECIZE : selon le Pays, le projet multimodal de Décize est trop ambitieux et ne s'appuie pas sur une base locale très forte. Il est moins intéressant qu'à Magny-cours, par exemple. VNF a la volonté de remettre en navigation le canal latéral à la Loire, à la fois pour du tourisme et pour du fret (lié à une ou deux activités : pour l'instant, ce sont les gravières).

CERCY : pour développer une plateforme à Cercy, il faudrait plus d'activités.

- Ex: plus de bois (mais il manque des débouchés pour que les industriels bois soient intéressés pour l'instant). Un point de fragilité : le diagnostic n'est pas partagé par les industriels (même sur les volumes en jeu).

conclusions.....**la question du « gouvernement du projet »...**

Le projet consiste à découvrir la Loire Bourguignonne et à faire de l'innovation - c'est la carte qui réunit les projets des différentes collectivités. Les collectivités doivent discuter ensemble pour amorcer ce grand projet.

La réflexion est déjà engagée par le pays.

A noter que « la Loire en Bourgogne » est mieux identifié que « la Loire Bourguignonne ».

devenir visible – condition « sine qua non » :

Il est nécessaire que les projets des collectivités s'inscrivent dans un projet global si on veut qu'ils soient visibles. Il est impératif de devenir visible, c'est un exercice indispensable.

quel affichage – quels financements ?

Faire plutôt des projets innovants que de l'innovation (qui veut dire recherche et développement).

Lier ces projets également aux financements possibles européens : FEDER, FEADER et LEADER.

Le pays a l'habitude de travailler avec la région (son premier financeur, avec l'Etat), et discute avec le CRT pour le développement touristique du secteur.

RÉNOVATION DE CENTRE-BOURGS / ANAH

Véronique Giacobino / DDT

préambule...

Il s'agit de l'enjeu du logement et de la réhabilitation en milieu rural, là où il y a un peu de logement indigne et souvent du logement inadapté aux besoins actuels. C'est un thème sur lequel on bute un peu aujourd'hui. Les outils déployés sont plutôt destinés à de l'habitat social en ville.

l'innovation de l'outil de l'ANAH : c'est un programme de revitalisation des centres-bourgs, dont les contours sont en cours de définition.

L'ANAH investit sur l'habitat existant et privé, et s'appuie sur « le réseau État » pour cela. L'objectif est de distribuer des subventions aux propriétaires privés sur des thématiques précises :

- lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique,
- les copropriétés en difficulté,
- l'aide au financement de travaux liés à la perte d'autonomie et au handicap.

Les aides sont diffusées sur tout le territoire, et certaines sont ciblées avec des partenariats avec les collectivités. Ces dernières font l'objet de contractualisation de projets avec des collectivités (PIG, OPAH, ...). Le mode d'action de l'ANAH est bien stabilisé aujourd'hui. L'aide cible les propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, en particulier sur la réhabilitation énergétique cette année : 7 millions de ménages sont potentiellement éligibles.



L'ANAH est confronté à une demande croissante des collectivités pour intervenir dans les centres-bourg, demande liée à des problèmes de dévitalisation, de déqualification, de vacance, d'inadaptation, de difficultés générales. L'ANAH travaillera pour savoir comment être plus efficace sur ces aides, et sur la contractualisation. Pour qu'il y ait une convention, il faut une collectivité chef de file sur un projet. Mais les projets associent souvent plusieurs niveaux de collectivités : le département, la région, l'EPCI.

Ce programme est encore en phase de réflexion. Des propositions seront faites au printemps 2014. Dans cette phase de réflexion, l'ANAH associera des territoires, des services de l'État, des collectivités, selon un mode qui va être défini très rapidement. Nous avons besoin de voir où en sont les réflexions des territoires. Possibilité que l'Atelier des territoires constituent un socle qui vienne alimenter ce programme.

quels périmètres prérequis? quelle échelle pour intervenir ?

Les autres outils, les OPAH, sont plutôt centrés sur les villes, alors que les PIG sont plutôt multi-thématiques, sur des grands territoires.

Ici, il est intéressant d'avoir un projet cohérent sur plusieurs petites villes (structuration globale et différenciation de l'offre selon chaque ville). La requalification de l'habitat seul ne permet pas d'enclencher une dynamique territoriale. Ici, le projet de territoire apporte une caution à une action sur l'habitat, de par tous les axes de développement explorés. Une échelle plus élargie que celle de la commune elle-même a forcément plus de sens.

Rq : ...l'ANAH ne travaille pas beaucoup avec les bailleurs sociaux : mais plutôt sur l'habitat privé. Mais il y a des points de rencontre avec les bailleurs sociaux (démolition/reconstruction, copropriétés ...)...

A noter que l'ANAH peut financer des opérations de démolition-reconstruction sur les cas les plus durs, lorsque les dispositifs incitatifs ne suffisent pas, mais toujours dans le cadre d'un projet global. Ce pourrait être un point important du programme de revitalisation des centres-bourg.

peut-on envisager que ces sites deviennent des sites pilote ?

Celui-ci pourrait servir de référence à l'ensemble de la Nièvre, où la problématique est forte et les collectivités sont demandeuses. Il faudra bien connaître les futurs pré-requis de L'ANAH pour être site-pilote (et que le projet s'oriente aussi pour aller vers ces pré-requis).

Rq : ... il n'y a pas de demande de logement social en centre-bourg. La finalité, ce n'est pas un besoin en logement. La demande première, c'est de rénover le centre, et non de loger des gens.....attention à ne pas arriver à uniquement rénover pour des populations différentes (âgées, handicapées, ...). Il s'agit surtout de rendre attractif le centre-ville....



ANAH : Attention, il y a une logique d'équilibre à respecter à l'échelle de la ville, qu'il n'y ait pas de concurrence entre les logements neufs et les logements rénovés (sur la ville et sur un territoire plus large). C'est un des points d'examen de l'ANAH : il faut que cela corresponde à la demande.

On ne peut pas raisonner logements sans résonner « commerces, attractivité du centre-ville et développement pavillonnaire » (sur une échelle de Communauté de communes). Il faut que ce projet « logement » s'inscrive dans un projet global.

Rq : ...les élus s'y perdent un peu entre les projets habitat, les projets énergétiques, l'ANAH, l'ALE, la multiplicités des aides, des canaux, des diffusions ... Besoin d'une aide simple et compréhensible. Et d'une porte d'entrée...

...projets trop chers : risque que les particuliers ne se lancent pas dans ces travaux....réduire le « bouquet » de travaux à l'essentiel : isolation du grenier...

Il y a aussi un enjeu économique pour favoriser le développement des artisans, pour qu'ils s'organisent et discutent mieux entre eux..

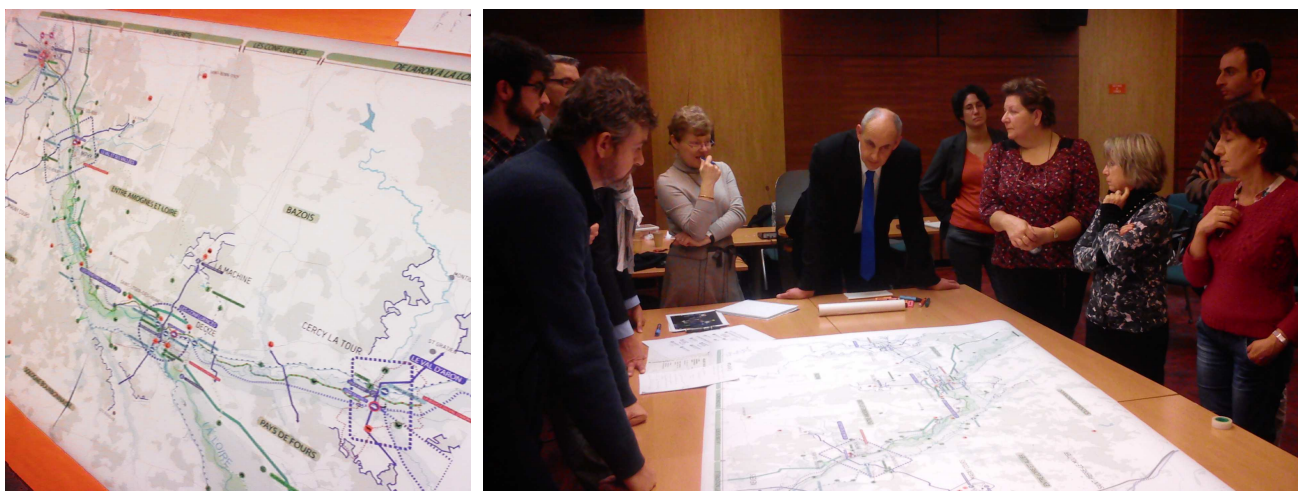
Rq :concernant la réhabilitation du centre-bourg, les élus de La Machine ne se sont pas engagés dans la rénovation privée de peur d'une usine à gaz. La re-dynamisation du centre s'est faite via l'aménagement des espaces publics et des commerces, plutôt que via les logements...

CONCLUSION DE L'ATELIER

DREAL :

Il est évident que cette thématique « logements / centre-bourg » donne à réfléchir, il y a quelque chose à murir. C'est un sujet sur le quel on peut avancer, et pour lequel, afin de le traiter, il faut trouver la bonne échelle. Et cela ne peut que rebondir sur la configuration dans laquelle on est, et sur le cahier des charges de l'atelier des territoires (où on travaille à une échelle plus large qu'habituellement).

On a senti aujourd'hui que les élus étaient prêts à se positionner sur certains projets, certaines idées.



INterland :

Il est intéressant de voir comme le pays va se saisir des enjeux abordés aujourd'hui. De façon à porter ce projet de territoire avec tous les élus. Il s'agira aussi de continuer à chercher des points et des lieux d'ancrages. Sur chaque commune, il y a des sites et des thèmes à approfondir qui serviront ce projet global (à la fois sur l'offre de service touristique, sportif et sur l'innovation). Les projets, nouveaux et anciens, doivent être pensés au regard d'un projet de territoire, en être les premières pierres...

DREAL :

Pour la suite de la démarche, il est important que le Pays se saisisse du projet, pour continuer à le porter, et s'en emparer, avec les maires des projets concernés (ainsi que ceux qui ne sont pas là aujourd'hui). Le pays ne doit pas être perçu comme le seul porteur du projet. Les projets sont portés par les communes - la structure de dialogue, c'est le Pays.

Il existe une échéance en mars 2014 ; une réunion est à prévoir en avril, après les élections, pour passer le relais.

Pour la suite de la démarche, une pause va être mise à profit pour murir, réfléchir, s'approprier les réflexions. Après les élections, beaucoup de choses (des appels à projets, par exemple) vont se réveiller, et il faudra que les acteurs soient mûrs à ce moment-là.

Les collectivités seront sollicités par la DDT pour une date afin d'établir une réunion.

Le point final de la démarche Atelier des Territoires est connu : ce sera un séminaire final, au mois de mai à Dijon, avec tous les sites. Des échanges seront prévus à ce moment-là avec les autres collectivités.

Équipe-projet :

Franck HULLIARD, Mathias ROUET, Mathieu DELORME (INterland),
Mickaël ETHEVE (Blézat Consulting)

Collectivités :

Joëlle JULIEN

maire d'Imphy

Jean-Noël LE BRAS

président de la communauté de communes « Sud Nivernais »

André Garcia

maire de Saint Parize-le-Châtel, vice-président de la CC Loire et Allier

Mireille GATEAU

adjoite au maire d'Imphy

Christian DEMAILLET

président du conseil de développement du Pays Nevers Sud Nivernais

Melanie PIERRET

agent de développement CC Loire et foret

ANAH :

Véronique GIACOBINO, déléguée territoriale

DREAL :

Didier SOULAGE, Magdalena DURAND, Philippe RAFFY

DDT 58 :

Hubert GOGLINS, directeur adjoint, **Brigitte FLORENTIN**

Marie-Hélène CASTAGNE, Nicolas CARON, Céline GAY

CETE de Lyon :

Cédric BOUSSUGE

